

Commune de ROULANS

Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal du Jeudi 22 Mai 2003

Etaient présents : tous les conseillers municipaux sauf : LOUVET Jacques qui a donné pouvoir à JACQUOT Alain et ANGUENOT Daniel qui a donné pouvoir à DORBON Cécile.

ORDRE DU JOUR :

1. Assainissement,
2. Vente de terrain à M. MICHAUD,
3. Remplacement Vitraux à l'église,
4. Questions diverses.

Assainissement de la Vallée du Doubs

Le Maire rappelle à l'assemblée les termes de la délibération du 12 mai écoulé. Il convient à présent que l'assemblée se positionne sur les divers scénarios proposés pour le transport et le traitement des eaux usées.

Après discussions, le conseil municipal décide à l'unanimité d'écarter le projet de station d'épuration à Roulans sur le site de Blanchard et d'opter en :

Choix n°1 : pour le regroupement de toutes les communes avec une station d'épuration à **Roche Lez Beaupré** – solution jugée comme étant la meilleure tant au point de vue technique qu'économique

Choix n°2 : Regroupement de toutes les communes avec traitement à BESANCON

Les délégués auprès du syndicat mixte pour l'étude de l'assainissement de la vallée – Titulaires Alain JACQUOT et Michel LABOURIER - sont invités à transmettre cet avis au Syndicat.

Liaison fluviale Saône-Doubs-Rhin

En aparté à ce dossier, le Maire commente le document d'information émanant de l'association Saône-Doubs-Rhin, reçu le 15 mai. Cette association milite depuis 1997 pour fédérer des soutiens au programme européen d'infrastructures fluviales par les couloirs rhodaniens, rhénans et danubiens et vient d'entreprendre une campagne de sensibilisation auprès des personnalités du monde politique, économique, et de la presse. Relance du projet de grand canal et remise en question de l'assainissement de la vallée ?

Vente de terrain à M. MICHAUD Cyrille Rue de l'Eglise

Le Maire soumet la demande de M. MICHAUD qui souhaite acquérir quelques mètres carrés situés vers l'escalier de l'église afin d'avoir accès à son habitation.

Après étude, le conseil municipal constate que cette vente aurait de lourdes conséquences : nécessité de déplacer le mur de soutènement, la croix et l'escalier, situés de plus sur l'emplacement de l'ancien cimetière.

C'est pourquoi, il décide de reporter sa décision à la session de juin et se rendra

au préalable sur les lieux pour étudier la faisabilité de ces travaux.

Sinistres sur bâtiments communaux

Le Maire informe l'assemblée que deux sinistres viennent d'être déclarés à l'assureur de la commune :

- Mairie – Plafond Salle 1^{er} étage :

Suite à un orage, une entrée d'eau par le grenier a endommagé les dalles du plafond chauffant. Le devis de remplacement, dont la prise en charge a été acceptée ce jour même par l'assurance, s'élève à 510,02 euros.

- Eglise - Vitraux

L'ancien atelier municipal et les vitraux de l'église ont été victimes de jets de pierre. Si les conséquences sont moindres pour l'atelier qui va être prochainement démoli, il n'en est pas de même pour les 2 vitraux à l'Eglise. Ils devront en effet être restaurés par une société spécialisée et une première estimation fait ressortir un coût de 7345 euros (48 180 F). La commune reste dans l'attente d'un deuxième devis.

Projet de construction Espace Périscolaire – Bibliothèque – Salles de Réunion

Le Maire expose que, dans le cadre de ce projet, la commune, maître d'ouvrage, va devoir prochainement retenir un Maître d'œuvre (cabinet d'urbanisme ou DDE). Or, dans le cadre des consultations qui viennent d'avoir lieu en ce sens, le Cabinet Terreaux propose, en parallèle, une mission de coordination et d'assistance au maître d'ouvrage avec :

- finalisation du programme envisagé,
- définition du plan de masse sur cet espace public central du bourg,
- établissement des dossiers de subvention,
- assistance à la Commune pour la partie préparatoire au dossier de Maîtrise d'œuvre.

Après discussions, il ressort que l'assemblée reste perplexe quant à l'utilité d'un tel recours d coût très élevé : 19734 € ttc. Elle suggère que ces prestations soient réalisées directement par la commune ou le maître d'œuvre retenu. Restant dans l'attente de nouvelles propositions, le Maire précise que ce dossier sera porté à l'ordre du jour de la session de juin pour décision.

Remboursement Caution Monsieur GRUX

Le Maire rappelle que M. GRUX Christian vient de quitter le logement communal qu'il occupait 7 rue de la Chaille. Après visite des lieux, et estimation des nombreuses réparations à effectuer, il propose de ne rembourser la caution versée à l'entrée qu'à hauteur de 50 % soit 203,36 euros sur 406,73.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal :

- approuve à l'unanimité cette proposition ,
- décide, à cet effet, de modifier le budget primitif 2003 afin d'y inscrire :

- en dépenses d'investissement : Article 165 406,73 euros (totalité de la caution),
dépense financée par virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (article 021 et 023),

- en recettes de fonctionnement : Article 70878 203,37 euros (estimatif travaux)

Création d'un poste d'agent d'entretien qualifié

Rectificatif à la délibération du 30/04/03

Le Maire précise qu'il convient de modifier la délibération du 30/04/2003 - les dates portées étant erronées - et de la rectifier ainsi :

- Démission de Mme SERRES le 6 avril 2003 (et non le 8)
- Création du poste d'agent d'entretien qualifié occupé par Mme GAUFFROY à compter du 7 avril (et non du 8)

L'Assemblée adopte à l'unanimité ces modifications et demande au Centre de Gestion de bien vouloir établir l'arrêté modificatif correspondant.

Informations

Contournement du village

Le Maire informe qu'il vient de recevoir le compte-rendu de la dernière réunion qui a eu lieu à ce sujet à Pouligney. Cet important projet n'étant pas porté à l'ordre du jour de la présente séance, il sera inscrit au conseil suivant, fixé au 19 juin, pour positionnement officiel du conseil municipal sur les différents tracés proposés.

Collecte du verre ménager 2002

La collecte à Roulans s'effectue au profit de la ligue contre le cancer par l'intermédiaire de l'association Verre Espoir, qui vient de transmettre le bilan pour 2002 :

	Au plan National	Département	Dont Roulans
Nbre habitants concernés	5 516 875	196 458	1 005
Tonnage récolté	134 712	5 717	36,45
Fonds versés à la recherche	400 700 €	12 178 €	77,64 €

De nombreux organismes de recherche ont bénéficié de ces fonds, dont la Faculté de médecine de BESANCON pour l'étude du polymorphisme du résidu 72 de p53 dans les carcinomes des patients transplantés rénaux.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
A. JACQUOT